

Avant de commencer vos travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme. Selon l'importance des travaux que vous prévoyez, il vous faudra déposer un permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable.

Les règles relatives à l'urbanisme et ses autorisations inhérentes permettent de vérifier la conformité de vos travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

Pour déposer en direct votre PC (Permis de Construire), votre DP (Déclaration Préalable) ou votre AT (Autorisation de Travaux), merci d'utiliser la plateforme Geosphere :

<https://paysdelor.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

Fiches pratiques de service-public.fr

Titres, cartes de séjour et documents de circulation pour étranger en France

Carte de séjour

Carte de séjour "vie privée et familiale"

Carte de séjour "salarié" ou "travailleur temporaire"

Carte de séjour "entrepreneur/profession libérale"

Carte de séjour pluriannuelle "générale"

Carte de séjour "passeport talent"

Carte de séjour "passeport talent (famille)"

Carte de séjour "travailleur saisonnier"

Carte de séjour "salarié détaché ICT"

Carte de séjour "visiteur"

Carte de séjour "retraité"

Carte de résident

Carte de résident

Carte de résident longue durée – UE

Carte de résident permanent

Autorisations provisoires de séjour

Parent d'enfant malade

Mission de volontariat en France

Certificat de résidence pour Algérien

Certificat d'un an

Certificat de 10 ans

Certificat de résidence "retraité" et "conjoint de retraité"

Étudiant / Stagiaire étranger

Visa ou carte de séjour "étudiant"

Carte de séjour "étudiant – programme de mobilité"

Carte de séjour ou VLS-TS – Recherche d'emploi/création d'entreprise

Visa ou carte de séjour "stagiaire"

Visa ou carte de séjour "stagiaire ICT"

Carte de séjour "jeune au pair"

Document de circulation pour mineur étranger

Document de circulation pour mineur étranger

Titre d'identité républicain pour mineur étranger né en France

Carte de séjour pour Européen

Travailleur

Étudiant

Retraité ou inactif

Membre de la famille d'un européen

Perte de la carte de séjour

Vol de la carte de séjour

**Questions –
Réponses**

- Que doit faire un Britannique ou un membre de sa famille pour vivre en France ?
- Qu'est-ce que le contrat d'engagement à respecter les principes de la République ?
- Avec quels documents un mineur étranger peut-il sortir de France ?
- Qu'est-ce que le contrat d'intégration républicaine (CIR) ?
- Carte de résident : comment justifier de votre connaissance du français ?
- Demande de carte de séjour : quel justificatif de domicile ?
- Étranger en France : comment acheter un timbre fiscal ?
- Quels titres de séjour faut-il avoir pour rester en France plus de 3 mois ?
- Qu'est-ce qu'un récépissé de demande de titre de séjour ?
- Qu'est-ce que la régularisation pour motif humanitaire ou exceptionnel d'un étranger en situation irrégulière ?
- Un enfant étranger non européen doit-il avoir un titre de séjour ?
- Quels liens privés et familiaux peut invoquer un étranger pour être admis au séjour en France ?
- Quel est le titre de séjour délivré à un mineur étranger isolé à sa majorité ?
- Que faire en cas de difficulté lors d'une demande de titre de séjour ?
- Contrôle des papiers d'un étranger : quelles sont les règles ?
- Un étranger peut-il se faire retirer son titre de séjour en cours de validité ?
- Que doit faire un étranger en cas de perte de sa carte de séjour ?
- Que doit faire un étranger en cas de vol de sa carte de séjour ?
- Que doit faire un étranger en cas de changement d'adresse ?
- Que doit faire un étranger en cas de changement d'état civil ?
- Comment un étranger malade peut-il obtenir un titre de séjour ?
- Peut-on s'installer ailleurs en Europe avec un titre de séjour français ?
- Peut-on s'installer en France avec un titre de séjour européen ?
- Un étranger victime de traite des êtres humains ou de proxénétisme peut-il être régularisé ?
- Qu'est-ce qu'une attestation de demande de carte de séjour ?

Toutes les questions réponses

Et aussi...

- Installation en France d'une famille étrangère
- S'inscrire dans l'enseignement supérieur
- Nationalité française
- Conduire en France avec un permis étranger
- Assurance maladie d'un étranger en France
- Douane

Pour en savoir plus

- Site immigration.interieur.gouv

Source : Ministère chargé de l'intérieur

Où s'informer ?

- Etranger résidant hors Paris : pour toute information et accomplir les démarches : [Préfecture](#)
- Etranger résidant à Paris : pour toute information et accomplir les démarches : [Préfecture de police de Paris](#)

Services en ligne

- [Éléments du contrat de travail pour demander une carte de séjour – Passeport Talent \(entreprise innovante\)](#)
Formulaire
- [Éléments du contrat de travail justifiant une demande de carte de séjour pluriannuelle Passeport Talent “Carte bleue européenne”](#)
Formulaire
- [Éléments du contrat de travail justifiant une demande de carte de séjour Passeport Talent “salarié en mission”](#)
Formulaire
- [Éléments du ou des contrats de travail justifiant la demande d'une carte de séjour Passeport Talent “Profession artistique et culturelle”](#)
Formulaire

Plus d'infos



Services techniques: Urbanisme

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre
BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Reception du public en mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h ; mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 12](#)

[mail](#)



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00